ABC INFORMATIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 45 734,70 euros
Siège social : 530, Rue de Mathias
26320 ST MARCEL LES VALENCE
344 195 722 RCS ROMANS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 22 MARS 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à 1 701 408,88 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	1 701 408,88 euros

Affectation :

A titre de dividende global à l'associée unique	1 000 000,00 euros
Autres réserves	701 408,88 euros

Le dividende unitaire s'élève à environ 333,33 euros.

La mise en paiement sera effectuée au siège social, à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 000 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 octobre 2020 :
1 000 000,00 euros, soit 333,33 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 000 000,00 euros

Exercice clos le 31 octobre 2021 :
1 000 000,00 euros, soit 333,33 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 000 000,00 euros

Exercice clos le 31 octobre 2022 :
1 000 000,00 euros, soit 333,33 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 000 000,00 euros

Certifié conforme
La Présidente

Nicolas BERTOLAMI

Certified by yousign

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/10/2023	Net Au 31/10/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 431	7 904	527	1 123
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	22 543	2 781	19 762	16 559
Constructions	1 274	340	934	1 061
Installations tech., matériels et outillages industriels	8 524	6 438	2 087	2 782
Autres immobilisations corporelles	256 317	210 057	46 260	133 035
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	100		100	100
Prêts				
Autres immobilisations financières	34 675		34 675	34 650
TOTAL (I)	331 864	227 519	104 344	189 310
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	854 402	28 123	826 279	838 262
Autres	16 370		16 370	139 990
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	2 003 288		2 003 288	1 500 000
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	1 690 101		1 690 101	757 713
Charges constatées d'avance	77 174		77 174	70 631
TOTAL (II)	4 641 335	28 123	4 613 212	3 306 595
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	4 973 199	255 643	4 717 556	3 495 905

Certifié conforme
La Présidence

Bilan Passif

		Net Au 31/10/2023	Net Au 31/10/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	45 735	45 735	45 735
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		4 573	4 573
- Réserves statutaires ou contractuelles		319 543	319 543
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		631 385	624 297
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		1 701 409	1 007 088
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		2 702 646	2 001 237
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL (I BIS)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		98 966	76 611
Provisions pour charges			
TOTAL (II)		98 966	76 611
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses		242 776	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		73 585	65 614
Dettes fiscales et sociales		663 021	546 279
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		21 776	8 121
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		914 787	798 043
TOTAL (III)		1 915 945	1 418 057
Ecarts de conversion passif (IV)			
TOTAL GENERAL (I à IV)		4 717 556	3 495 905
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/11/2022 au 31/10/2023			Du 01/11/2021 Au 31/10/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	72 540		72 540	63 015
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 585 928	97 876	4 683 804	3 728 665
Chiffre d'affaires Net	4 658 468	97 876	4 756 344	3 791 679
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			7 394	13 724
Autres produits			7	11
		TOTAL (I)	4 763 745	3 805 415
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			53 454	45 199
Variation de stocks (marchandises)				325
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			629 686	506 308
Impôts, taxes et versements assimilés			42 208	37 737
Salaires et traitements			1 352 958	1 358 895
Charges sociales			518 173	510 553
Dotations aux amortissements sur immobilisations			34 724	44 983
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			5 411	
Dotations aux provisions pour risques et charges			22 355	4 997
Autres charges			11 467	9 353
		TOTAL (II)	2 670 434	2 518 349
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 093 311	1 287 066
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			38 318	1 068
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)	38 318	1 068
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)		
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	38 318	1 068
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 131 629	1 288 134

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/11/2022 Au 31/10/2023	Du 01/11/2021 Au 31/10/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 048
Sur opérations en capital	77 500	44 574
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	77 500	45 622
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		919
Sur opérations en capital	66 353	48 921
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	66 353	49 840
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	11 147	-4 218
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	441 367	276 827
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII	4 879 563	3 852 104
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X	3 178 155	2 845 016
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES	1 701 409	1 007 088

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	1 048
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	919
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/10/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 4 717 556 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 701 409 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Agencements et aménagements des constructions 10 ans
- Matériel et outillage 3 à 5 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 3 à 5 ans,
- Autres 4 à 10 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue selon la recommandation ANC 2021 sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 4,2 %.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 4 461 € hors taxe.

Situation fiscale

La société a opté depuis le 01/11/2021 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223A du CGI.

A la clôture de l'exercice, le périmètre du groupe fiscal inclut :
- SARL NBC (société mère)
- SAS ABC INFORMATIQUE (filiale)

Les règles de répartition de la charge d'impôt du groupe entre les différentes sociétés sont fixées conventionnellement. Les principes retenus sont les suivants :
- Pour toutes les sociétés du groupe : constatation d'une charge d'impôt ou d'une économie d'impôt équivalente à celle qu'elles supporteraient en l'absence d'intégration fiscale,
- Chez la mère : inscription en charge ou en produit de l'incidence des retraitements liés au régime.

Au titre de l'exercice clos, le montant de l'IS groupe s'élève à 554 251 €.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	14	16
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	9	9
Ouvriers		
TOTAL	23	25

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 000	15.24490	45 735
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	3 000	15.24490	45 735

Commentaire

BBM & ASSOCIÉS

Vous accompagner durablement.

Conseil | Expertise | Audit

SAS ABC INFORMATIQUE

530, Rue de Mathias
26320 SAINT MARCEL LES VALENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

BBM & ASSOCIÉS

Vous accompagner durablement.

Conseil | Expertise | Audit

SAS ABC INFORMATIQUE

530, Rue de Mathias
26320 SAINT MARCEL LES VALENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 octobre 2023

A l'associée unique de la société ABC INFORMATIQUE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC INFORMATIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Seyssinet-Pariset, le 6 mars 2024

BBM & Associés

Franck SERRATRICE
Commissaire aux Comptes



In Extenso
PME

SAS ABC INFORMATIQUE

Comptes annuels
Bilan au 31/10/2023

530 RUE DE MATHIAS
26320 ST MARCEL LES VALENCE
SIRET : 34419572200048

IN EXTENSO VALLEE du RHONE VALENCE
ZAC de Briffaut Est
26000 VALENCE

Tél : 04 75 58 74 01
Fax : 04 75 58 17 87

Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/10/2023	Net Au 31/10/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 431	7 904	527	1 123
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	22 543	2 781	19 762	16 559
Constructions	1 274	340	934	1 061
Installations tech., matériels et outillages industriels	8 524	6 438	2 087	2 782
Autres immobilisations corporelles	256 317	210 057	46 260	133 035
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	100		100	100
Prêts				
Autres immobilisations financières	34 675		34 675	34 650
TOTAL (I)	**331 864**	**227 519**	**104 344**	**189 310**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	854 402	28 123	826 279	838 262
Autres	16 370		16 370	139 990
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	2 003 288		2 003 288	1 500 000
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	1 690 101		1 690 101	757 713
Charges constatées d'avance	77 174		77 174	70 631
TOTAL (II)	**4 641 335**	**28 123**	**4 613 212**	**3 306 595**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	**4 973 199**	**255 643**	**4 717 556**	**3 495 905**

Bilan Passif

		Net Au 31/10/2023	Net Au 31/10/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	45 735	45 735	45 735
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		4 573	4 573
- Réserves statutaires ou contractuelles		319 543	319 543
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		631 385	624 297
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		1 701 409	1 007 088
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	**2 702 646**	**2 001 237**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		98 966	76 611
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)	**98 966**	**76 611**
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses		242 776	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		73 585	65 614
Dettes fiscales et sociales		663 021	546 279
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		21 776	8 121
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		914 787	798 043
	TOTAL (III)	**1 915 945**	**1 418 057**
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	**4 717 556**	**3 495 905**

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/11/2022 au 31/10/2023			Du 01/11/2021 Au 31/10/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	72 540		72 540	63 015
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 585 928	97 876	4 683 804	3 728 665
Chiffre d'affaires Net	**4 658 468**	**97 876**	**4 756 344**	**3 791 679**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			7 394	13 724
Autres produits			7	11
TOTAL (I)			**4 763 745**	**3 805 415**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			53 454	45 199
Variation de stocks (marchandises)				325
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			629 686	506 308
Impôts, taxes et versements assimilés			42 208	37 737
Salaires et traitements			1 352 958	1 358 895
Charges sociales			518 173	510 553
Dotations aux amortissements sur immobilisations			34 724	44 983
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			5 411	
Dotations aux provisions pour risques et charges			22 355	4 997
Autres charges			11 467	9 353
TOTAL (II)			**2 670 434**	**2 518 349**
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**2 093 311**	**1 287 066**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			38 318	1 068
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			**38 318**	**1 068**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**38 318**	**1 068**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			**2 131 629**	**1 288 134**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/11/2022 Au 31/10/2023	Du 01/11/2021 Au 31/10/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 048
Sur opérations en capital	77 500	44 574
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	**77 500**	**45 622**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		919
Sur opérations en capital	66 353	48 921
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	**66 353**	**49 840**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**11 147**	**-4 218**
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	441 367	276 827
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII	**4 879 563**	**3 852 104**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X	**3 178 155**	**2 845 016**
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES	**1 701 409**	**1 007 088**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 1 048

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs 919

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/10/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 4 717 556 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 701 409 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Agencements et aménagements des constructions 10 ans
- Matériel et outillage 3 à 5 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 3 à 5 ans,
- Autres 4 à 10 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue selon la recommandation ANC 2021 sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 4,2 %.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 4 461 € hors taxe.

Situation fiscale

La société a opté depuis le 01/11/2021 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223A du CGI.

A la clôture de l'exercice, le périmètre du groupe fiscal inclut :
- SARL NBC (société mère)
- SAS ABC INFORMATIQUE (filiale)

Les règles de répartition de la charge d'impôt du groupe entre les différentes sociétés sont fixées conventionnellement. Les principes retenus sont les suivants :
- Pour toutes les sociétés du groupe : constatation d'une charge d'impôt ou d'une économie d'impôt équivalente à celle qu'elles supporteraient en l'absence d'intégration fiscale,
- Chez la mère : inscription en charge ou en produit de l'incidence des retraitements liés au régime.

Au titre de l'exercice clos, le montant de l'IS groupe s'élève à 554 251 €.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	14	16
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	9	9
Ouvriers		
TOTAL	**23**	**25**

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 000	15.24490	45 735
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	3 000	15.24490	45 735

Commentaire